



**291**

**DQ18.1**

Projet d'agrandissement du lieu  
d'enfouissement technique à Drummondville  
(secteur Saint-Nicéphore)

**6212-03-021**

# **Réponses à l'annexe des questions (DQ18) adressées à Waste Management par la commission du BAPE, le 15 août 2012**

## Question 1

*Dans vos réponses au document DQ 15, vous indiquiez avoir préféré mettre en place un système de surveillance des odeurs grâce à une personne plutôt qu'une méthode de suivi électronique. Quelles sont les raisons qui vous ont amené vers ce choix ? Quels avantages y voyez-vous ? L'employé qui effectue ce suivi est-il formé pour cela ? Est-ce toujours la même personne qui effectue ce suivi ?*

### **RÉPONSE :**

WM privilégie le suivi des odeurs par une personne puisqu'elle considère que cela est plus efficace. La personne peut couvrir un large territoire, est en mesure de distinguer les types d'odeurs (déchets, biogaz, activités agricoles) et d'apprécier les phénomènes pouvant influencer la dispersion atmosphérique (pression atmosphérique, vent). Cette même personne peut sonder des gens lors de sa tournée et recueillir des commentaires pour ajouter à ses propres perceptions et les inclure dans le rapport qui permet une analyse de la situation. Le suivi est fait par les deux mêmes employés (un le matin et l'autre en début de soirée) qui ont été formés pour distinguer les différentes sources d'odeurs. D'autre part, le suivi électronique n'est pas reconnu à ce jour comme une méthode éprouvée et fiable chez WM.